

**Demande d’abattage d’arbres protégés**

*(Selon la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager et le règlement communal sur la protection des arbres)*

**Données sur le(s) arbre(s) à abattre**

Commune de : Choisissez un élément.

No de la parcelle : No parcelle où se situe l’arbre à abattre

Adresse : Adresse de l’emplacement de l’arbre à abattre

Propriété de : Nom du ou des propriétaire(s)

Nombre d’arbres : Nombre

Essence(s) : Essence de ou des arbre(s) à abattre

Coordonnées : coordonnées / coordonnées (ex. 2'554'917/1'147'589)

Diamètre du tronc à 1.30m du sol : Diamètre

Motif d’abattage : Motif d’abattage

**Plantation(s) compensatoire(s)**

***Toute autorisation d’abattage d’arbre(s) protégé(s) est assortie de l’obligation de procéder à une arborisation compensatoire équivalente (une plantation compensatoire par arbre abattu). Il relève de la compétence de la Municipalité d’estimer si un boisement compensatoire ne peut pas être réalisé – selon les circonstances – et d’exiger une taxe compensatoire.***

Plantation compensatoire prévue : [ ]  OUI [ ]  NON (si non justificatif à fournir)

Essence choisie (**Seules les essences compensatoires de la liste déroulante seront acceptées)** :

Choisissez un élément. Nombre d’arbre(s) : Choisissez un élément.

Essence(s) supplémentaire(s) :

Choisissez un élément. Nombre d’arbre(s) : Choisissez un élément.

Choisissez un élément. Nombre d’arbre(s) : Choisissez un élément.

**Mandataire (propriétaire ou entreprise)**

Entreprise/Nom : Nom du mandataire

Adresse électronique : Adresse e-mail

N° de téléphone : No tel.

**Documents à annexer à la demande d’abattage :**

* Un plan Cartoriviera sur lequel figure avec un point rouge l’emplacement de l’arbre à abattre (<https://map.cartoriviera.ch>).

*Si plusieurs arbres font l’objet d’une demande d’abattage, veuillez SVP les numéroter et les indiquer avec un point rouge sur le plan que vous annexerez à la présente en y précisant pour chaque arbre, l’essence, le diamètre et la raison de sa demande d’abattage. Un dossier photo est également demandé.*

* Une photo de l’arbre

**Date et signature(s) (de tous les propriétaires de la parcelle ou administrateur de la PPE) :**

Date : 14 juin 2023

Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les demandes d’abattage d’arbres protégés sont soumises à l’enquête publique pendant 30 jours et sont publiées dans la feuille des avis officiels (FAO). Les frais de publication dans la FAO sont refacturés au(x) propriétaire(s) au moment de la décision municipale sur la demande d’abattage.